

## Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay

Maison des associations  
7 avenue du Maréchal Foch, 91400 Orsay

### PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 20 JANVIER 2020

L'Assemblée Générale de l'association « Collectif citoyen Nanotechnologies du Plateau de Saclay » s'ouvre le 20 janvier 2020 à 20 h 30, à Orsay.

Sont présentes ou représentées 11 personnes membres de l'association en 2019.

#### L'assemblée générale se déroule selon l'ordre du jour suivant :

1. Accueil et recueil des cotisations 2020
2. Rapport moral et d'activité, discussion et vote
3. Rapport financier de l'exercice précédent, discussion et vote
4. Rapport d'orientation et budget prévisionnel associé, discussion et vote
5. Montant de la cotisation 2021
6. Modification du siège de l'association
7. Élection des membres du bureau

1. La secrétaire *Marcelle L'Huillier* présente le rapport moral et d'activité de l'association pour 2019.

**Première délibération** : Après débat, l'assemblée adopte le rapport d'activité à l'unanimité des 11 votants.

2. La trésorière *Martine Duperrier* présente le rapport financier 2019.

**Deuxième délibération** : Après débat, l'assemblée adopte les comptes de l'exercice clos, à l'unanimité des 11 votants.

3. Le président *Bernard Bartenlian* présente le *rapport d'orientation*. La discussion sur les objectifs à privilégier dans le futur conduit à différer le vote sur le rapport d'orientation pour se donner le temps de la réflexion. L'assemblée convient que les réunions de travail à venir donneront de la chair aux orientations y apparaissant.

4. La trésorière *Martine Duperrier* présente un *budget prévisionnel* pour 2020 qui tient compte de ces orientations.

**Troisième délibération** : Le budget prévisionnel est adopté, à l'unanimité des 11 votants.

5. *Montant de la cotisation 2020* :

**Quatrième délibération** : le montant de la cotisation annuelle est maintenu à 10 € pour l'année 2021.

6. *Modification du siège de l'association* :

**Cinquième délibération** : l'assemblée décide de la domiciliation du siège de l'association, à la maison des associations, 7 avenue du Maréchal Foch, 91400 Orsay.

CNanoS remercie Monsieur le Maire d'Orsay qui a donné son accord pour cela, le 10/1/2020.

7. **Élection des membres du bureau 2020**

L'assemblée décide de réélire un bureau de 3 membres. Conformément à notre fonctionnement en collectif, l'ensemble des adhérents continuera à être sollicité pour l'animation de nos activités.

Après appel de candidature pour le bureau, se sont déclarés candidats : *Bernard Bartenlian*, *Martine Duperrier* et *Michèle Vedel*.

**Cinquième délibération** : élu à l'unanimité des 11 votants, le bureau se compose de *Bernard Bartenlian*, *Martine Duperrier* et *Michèle Vedel*.

Le bureau se réunit et se répartit les fonctions administratives :

*Bernard Bartenlian* est président, *Martine Duperrier* trésorière et *Michèle Vedel* est secrétaire.

La séance est levée à 22 h 30.

Le président, *Bernard Bartenlian*



La secrétaire : *Michèle Vedel*

